8 juin 2017 - Réunion au siège de l'USEP
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Participent à cette réunion :

- Pour l'USEP : M. Christian Boutron, vice-président de l'USEP,
  chargé de la vie sportive et des relations avec les fédérations sportives.
  Mme Anabelle Prawerman-Muller, CTN à la direction nationale USEP,
  adjointe à la direction.
- Pour la FFE : M. Bachar Kouatly, président de la FFE.
  M. Marc Gatine, membre de la direction des Scolaires de la FFE.

Initialement, Mme la présidente de l'USEP, Véronique Moreira, ainsi que M. Benoît Lasnier, directeur national de l'USEP devaient participer à cette réunion.
En janvier 2016, le président de la FFE, M. Diego Salazar, était venu prendre contact. Depuis, en avril 2016, le Comité Directeur de l'USEP a été renouvelé à 50%.

1. Présentation de l'USEP

1.1. **Présentation générale**
L'USEP est la 4e fédération sportive, tous sports confondus, avec plus de 800 000 licenciés dont environ 50 000 adultes.
C'est une fédération scolaire habilitée à organiser des rencontres scolaires dans l'école et hors de l'école.
Plus de 2 millions d'enfants bénéficient des actions de l'USEP chaque année.
Cependant, à la différence des fédérations sportives qui élisent leurs dirigeants après les Jeux Olympiques, l'USEP a une dérogation pour procéder aux élections avant les J.O., contrairement aux autres fédérations sportives.
Le Comité Directeur de l'USEP est composé de 24 membres ; la parité est respectée.

1.2. **Principe des activités**
Le projet de mandature est centré sur la rencontre sportive associative. Les enfants y ont des responsabilités ; ils peuvent être joueurs, organisateurs, arbitres, chronométreurs.
Les Échecs sont présents dans les politiques de l'USEP qui est pluri-activités. Il est possible de savoir dans combien de départements les Échecs sont pratiqués, mais le plus souvent, ils seront associés à une ou plusieurs autres activités ; il sera difficile d'avoir davantage de précisions car les remontées d'informations sont difficiles.
Ce n'est pas l'objet de l'USEP de devoir discerner le détail des activités des rencontres, ni le type de rencontre dont il s'agit : est-ce un atelier, un match, une initiation ?
L'USEP propose des activités pour les enfants des écoles maternelles.

1.3. **Structuration de l'USEP, sa situation par rapport aux autres fédérations proches ou similaires**
Historiquement, le département est la base du fonctionnement de l'USEP. Une personne y a le titre de délégué départemental, elle est salariée détachée.
Dans chaque école USEP il y a une association, gérée par conséquent par des personnes bénévoles et volontaires qui utilisent leur temps personnel. L'USEP est ainsi représentée dans près de 8 000 écoles, soit environ 30% de l'effectif. Un enseignant qui commence une rencontre sur le temps scolaire peut emmener toute sa classe.

L'UNSS est obligatoirement instituée dans tous les collèges et les lycées. Le chef d'établissement est chef de l'association, les professeurs d'EPS font l'encadrement sur leur temps de travail.

L'USEP intervient uniquement dans les écoles publiques (une autre fédération s'occupe des écoles privées).
L'USEP est membre de La Ligue de l'Enseignement, confédération regroupant aussi l'UFOLEP qui est une autre fédération sportive, multisport, affinitaire, avec des valeurs différentes, qui prône le sport pour tous.

1.4. **Licence**
Pour l'USEP, c'est l'enfant qui prend sa licence fédérale, c'est lui qui décide.
Pour le ministère des Sports, l'enfant n'est pas acteur de sa licence, c'est le professeur ou le directeur qui prend la licence. Le ministère ne comptant que les licences adultes, l'USEP n'ayant pas de haut niveau, il ne pèse pas lourd dans le paysage sportif !
Sur le temps scolaire, l'USEP fait l'activité sans avoir besoin de licence. Dès que l'USEP fait du sport en dehors du temps scolaire, la licence est obligatoire.
L'USEP cherche à mettre en œuvre un partenariat pour faire en sorte que les enseignants trouvent que la démarche qui consiste à prendre la licence a de l'intérêt, que ce soit pendant le temps scolaire ou hors temps scolaire.

2. Présentation de la FFE

La FFE a été agréée Sport le 19 janvier 2000.
La FFE compte près de 60 000 licenciés ; les deux tiers ont moins de 20 ans.
La FFE est composée de près de 900 clubs répartis dans 13 ligues.
On compte 6 millions de pratiquants.
On est dans une logique de croissance.

2.1. **Avantages des Échecs**
Jouer aux Échecs se fait aisément : il n'y a pas de problème d'installation, pas de problème de beau temps, pas de risque physique, pas de problème technique, religieux ou autre. Les Échecs, c'est bon marché ; vu la crise économique, le jeu d'Échecs est bienvenu !
L'image des Échecs est bien perçue, on peut y jouer à l'aide d'outils informatiques.
C'est une langue universelle.
Les parents sont très contents que leur enfant joue aux Échecs. Cela se pratique dans les quartiers difficiles. Il y a une valorisation.
Lorsque l'on joue aux Échecs, il y a un respect, on se serre la main.
Le seul capital est la connaissance et d'apprendre en permanence.
Les Échecs allient l'histoire depuis 1 500 ans à la modernité via les ordinateurs.

2.2. **Diffusion des Échecs**
Nous sommes de plus en plus appelés par des associations ou des villes comme Chartres, Igny, Massy, Orsay, Palaiseau.
Nous intervenons beaucoup dans les écoles. Il y a une grande demande, y compris pendant le temps scolaire où nous organisons des rencontres sportives.

Par exemple au Blanc-Mesnil, 1 000 enfants ont été réunis pendant une journée avec 200 encadrants : animateurs, professeurs des écoles, parents. L'organisation est tripartite : l'Inspection d'Académie, la ville, la société Europe-Échecs. On fait jouer des maires avec 1 000 élèves. On a Internet. Le jeu d'Échecs s'est adapté, c'est la raison de son développement.
Les problèmes de connexion sont résolus en autonomisant sur les tablettes qui sont connectées en permanence, à raison de 6 ou 7 euros par mois. Il y a des chefs de tablettes qui portent les tablettes aux autres enfants.

Au Mexique, 8 000 enseignants sont formés. Le président de la République peut jouer avec 4 millions d'élèves.
On peut organiser des rencontres inter-écoles, inter-pays.

2.3. **Les Échecs sont Sport**
Un corps sain dans un esprit sain !
Les Échecs portent des valeurs , il y a une dimension éducative mais aussi sportive. Des joueurs participent aux championnats du Monde.
Dès qu'il y a une compétition, on perd 3 kg (exemple de Karpov).
Quand on joue aux Échecs, on est dans un état de concentration extrême, on dépense de l'énergie autant que lors d'un effort physique. Bachar Kouatly donne l'exemple de parties qu'il a jouées, qui ont duré 13 h. Le sport, c'est aussi être concentré sur un objectif, ne penser qu'à ça.
Les Échecs, c'est la première construction intellectuelle d'un enfant.

2.4. **Lacunes**
Nous avons peu de visibilité. Nous avons peu de salariés. Il nous faudrait davantage de licenciés.

3. Partenariat USEP – FFE

3.1. **Généralités**
Le souhait mutuel d'un rapprochement, d'un partenariat, est exprimé. « C'est une manière d'enclencher un processus. »
L'USEP a déjà 35 partenariats, par exemple avec l'AEFE. Certains sont en sommeil.
Le club de proximité peut être un début !
Il faut trouver la spécificité du partenariat.
Nous ne sommes pas dans une logique de massification.
Ce partenariat ne peut se faire que sur un projet qui se construit ensemble, pour un projet de citoyen sportif, pour un projet pédagogique. On cherche à travailler à un projet d'actions qui met en valeur des valeurs communes.

Il va falloir construire en commun un outil pédagogique.
La FFE apportera des documents pédagogiques. L'USEP s'adaptera au projet qui va induire ce qui sera choisi comme formation.
Ce qu'on veut, c'est un dénominateur commun qui permet de jouer.
Les comités départementaux de l'USEP mutualisent beaucoup. « Le cœur de notre métier, c'est la rencontre. »
Il est possible d'avoir des rencontres autour d'une pratique, mais aussi autour de plusieurs pratiques.
Parmi tout ce qui est possible, il faut définir ce qu'est la rencontre USEP.
Il faut que les activités soient complémentaires entre elles. Il faut créer un document spécifique USEP-Échecs.

3.2. **Exemples**
L'exemple de la TransOcéane est donné, un suivi à toute heure du Vendée-Globe. Des gens jouent et se transmettent le témoin. On fait le tour du Monde en une journée.
250 classes ont participé pendant 3 mois.

Au hockey sur place, des enseignants ont fait jouer les enfants sans qu'eux-mêmes aillent sur la glace.
Il faut que le projet pédagogique soit original et spécifique pour que l'enseignant ait envie de s'y lancer.

Des exemples sont cités :
- La partie majoritaire avec une classe. Avec Thalès. Il y a au préalable une formation d'une heure par semaine, puis cette partie majoritaire. Une classe peut jouer contre une autre classe. C'est le coup le plus proposé qui est joué. Les enfants discutent entre eux avant la décision sur la tablette.
- Un échiquier géant dans une cour d'école.
- Les enfants des classes de GS, en école maternelle, ont des initiations adaptées. Le site de la FFE porte plusieurs approches adaptées à un apprentissage pour les petits.
- La partie à l'aveugle. « Je bande mes yeux pour ouvrir les vôtres. »
- Bachar Kouatly joue un Blitz de deux fois une minute sur Internet.
- Une joueuse de très haut niveau peut conduire une animation.

La FFE peut apporter des outils. L'E-sport permet de faire une rencontre d'Échecs pendant plusieurs mois, après avoir commencé par une rencontre physique.

3.3. **Réalisation**
Il faudra lister en premier tout ce qu'il est possible de faire ensemble, ouvrir tous les possibles.
Parmi les opportunités, l'opération numérique figure en bonne place.
Il faut élaborer un projet novateur qui permette à un grand nombre de fonctionner.
Les Usépiens vont faire remonter les idées, ce sont des enseignants pluridisciplinaires. L'intérêt consiste à amener ceux qui sont éloignés de la pratique à les rapprocher de la pratique sportive. Les offres de pratiques seront ouvertes au maximum.
L'USEP travaille lentement mais sûrement par des documents pédagogiques qui sont testés avant d'être lancés.
Avec la FFT par exemple, il aura fallu deux ans pour créer un document pédagogique puis pour le tester. Il sera mis en œuvre à la rentrée.
L'USEP fera un rapide compte rendu de cette réunion.
Lors du premier trimestre 2017 – 2018, l'USEP enverra à la FFE sa proposition.